

Relevés Epidémiologiques Mensuels

ALGERIE

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JANVIER 2007  
SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

**LES MALADIES A TRANSMISSION  
HYDRIQUE (M.T.H.)**

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde a encore diminué, passant de 0,22 à 0,03 cas pour 100.000 habitants entre décembre et janvier.

En effet, au total 10 cas ont été enregistrés par cinq wilayas du pays : Oum El Bouaghi qui notifie la moitié des cas (5), soit une incidence de 0,85 cas pour 100.000 habitants, suivie par Sidi Bel Abbès (0,32), Khenchela (0,27), Bouira (0,14) et Sétif (0,07).

Les cas de fièvre typhoïde sont observés chez les 10-19 ans (0,07) et les 20-29 ans (0,06).

Le taux d'incidence des dysenteries est passé de 0,21 à 0,18 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas se distinguent par leur incidence élevée : Tamanrasset avec 5,86 cas pour 100.000 habitants, Adrar (3,17) et Aïn Temouchent (1,03).

Les classes modales sont observées chez les 5-9 ans (0,24) et les 60 ans et plus (0,31).

L'incidence de l'hépatite virale A est de 0,28 cas pour 100.000 habitants, légèrement plus basse que celle observée au cours du mois précédent qui était de 0,33 cas pour 100.000 habitants.

Un pic d'incidence est enregistré dans la wilaya de Naâma avec 4,10 cas pour 100.000 habitants, suivi de Sétif (0,88) et Alger (0,75).

Ce sont les 5-9 ans qui sont les plus touchés avec 1,43 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires a baissé, il est passé de 0,41 à 0,16 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas rapportent des incidences élevées, ce sont Béjaïa avec 2,43 cas pour 100.000 habitants et Khenchela (1,88).

**LES MALADIES DU PEV**

Le taux d'incidence de la rougeole est passé de 0,10 à 0,15 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas enregistrent une incidence régionale supérieure à 1 cas pour 100.000 habitants : Naâma (1,37), Tamanrasset (1,30) et Tissemsilt (1,01).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les 0-4 ans (0,86) et les 5-9 ans (0,44).

Trois cas de coqueluche ont été notifiés par la wilaya d'Alger, deux cas par le secteur sanitaire de Rouiba et un cas par le secteur sanitaire de Baraki. Il s'agit de nourrissons (2 de sexe masculin et un de sexe féminin) âgés de moins d'un an (le statut vaccinal n'a pas été précisé).

Douze cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés au cours du mois de janvier 2007. Il s'agit d'enfants âgés entre 1 an et 14 ans avec un sex-ratio de 1,4. Un seul enfant n'a pas reçu toutes ses doses de vaccin antipoliomyélitique. Les prélèvements de selles ont été pratiqués pour tous les enfants à l'exception d'un. L'évolution a été favorable pour 70% des cas. Des séquelles sont signalées pour les autres.

Aucun cas de tétanos n'a été notifié au cours du mois de janvier 2007.

## LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoques est de 0,05 cas pour 100.000 habitants.

On note une hausse de l'incidence des autres méningites, qui passe de 0,42 à 0,61 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Tindouf (3,24), Médéa (1,21), Sidi Bel Abbès (1,14), Alger (1,11), Blida (1,10), Khenchela (1,07), Mila (1,05) et Mascara (1,02).

Le maximum de cas est observé chez les enfants âgés entre 0 et 4 ans, soit une incidence de 3,45 cas pour 100.000 habitants.

## LES ZONROSES

Le taux d'incidence de la brucellose a augmenté passant de 0,66 à 0,78 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Laghouat enregistre le taux régional le plus important avec 11,42 cas pour 100.000 habitants, suivie de M'Sila (7,45), Khenchela (5,37), Tébessa (4,35), Djelfa (3,41), Biskra (3,39), El Bayadh (3,12) et Naâma (2,73).

Ce sont les 20-29 ans (1,32), les 40-49 ans (1,47) et les 60 ans et plus (1,11) qui observent les taux spécifiques par âge les plus importants.

L'incidence de la leishmaniose cutanée a baissé, passant de 4,74 à 3,86 cas pour 100.000 habitants.

Aucun cas de rage humaine n'a été déclaré au cours du mois de janvier 2007.

## AUTRES MALADIES

On note une stabilité de l'incidence de l'hépatite virale B, elle est de 0,42 cas pour 100.000 habitants, identique à celle enregistrée au cours du mois précédent.

Ce sont les wilayas du sud qui sont les plus touchées : Béchar (5,43), Tamanrasset (5,21), El Bayadh (3,64), Illizi (2,62), Adrar (2,02), Ouargla (1,81) et Bouira (1,25).

La classe modale se situe chez les 20-29 ans avec 1,15 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,19 cas pour 100.000 habitants.

Durant ce mois, vingt wilayas ont déclaré des cas d'hépatite virale C. On retrouve les incidences régionales les plus élevées à Souk Ahras (3,54), Tébessa (2,09), El Bayadh (2,08) et Aïn Temouchent (1,03).

Ce sont les sujets âgés de 60 ans et plus qui sont les plus touchés (0,80), suivis des 40-49 ans (0,64).

\*\*\*

## SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE FEVRIER 2007 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

### LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est de 0,05 cas pour 100.000 habitants.

Au cours de ce mois, 17 wilayas ont enregistré entre 1 et 4 cas. Parmi ces wilayas, on retrouve Tamanrasset (0,65), Béjaïa (0,40), Tissemsilt (0,34) et Saïda (0,31).

Ce sont les 5-9 ans qui sont les plus touchés avec 0,10 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des dysenteries a baissé, passant de 0,18 à 0,13 cas pour 100.000 habitants.

A Tamanrasset, l'incidence a diminué de moitié entre janvier et février (de 5,86 à 2,61 cas pour 100.000 hbts). A Adrar, on observe une baisse d'incidence similaire entre les deux mois avec un taux qui a évolué de 3,17 à 1,44 cas pour 100.000 habitants.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les enfants de moins de 10 ans :

- 0,33 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,31 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A a augmenté, il est passé de 0,28 à 0,38 cas pour 100.000 habitants.

Le taux régional de la wilaya de Naâma reste encore élevé au cours de ce mois avec 4,79 cas pour 100.000 habitants. Les autres wilayas touchées sont Béchar (1,94), Sétif (1,68), Aïn Temouchent (1,29), Bouira (1,25), Mascara (1,15) et Skikda (1,10).

La classe modale est retrouvée chez les 5-9 ans avec 1,60 cas pour 100.000 habitants.

Le taux de morbidité des toxi-infections collectives est de 0,22 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas ont déclarés des cas de TIAC :

- El Bayadh où l'incidence est de 6,76, correspondant à 13 cas : sept notifiés dans la commune de Bougtob et six dans la commune de Labiod Sid Cheikh ;

- la wilaya de Naâma avec une incidence de 4,10 cas pour 100.000 habitants et qui a touché exclusivement la commune de Mécheria.

Le maximum de cas est observé chez l'adolescent entre 10-19 ans (0,40), l'adulte jeune de 20-29 ans (0,31) et les 40-49 ans (0,36 cas/100.000 hbts).

### LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole est stable, il est de 0,18 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales enregistrées au cours de ce mois sont faibles, ne dépassant pas 1,51 cas pour 100.000 habitants (incidence enregistrée à Relizane).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants de moins de 10 ans :

- 0,80 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,82 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Un cas de tétanos néonatal a été déclaré par la wilaya de Relizane chez un nouveau né de sexe masculin.

Deux cas de coqueluche ont été notifiés par la wilaya d'Alger : un cas par le secteur sanitaire de Kouba chez un nourrisson de sexe féminin et un cas par le secteur sanitaire de Rouiba chez un nourrisson de sexe masculin (pas d'autres informations).

Cinq cas de paralysie flasque aiguë ont été enregistrés. Il s'agit d'enfants de sexe féminin, âgés entre 4 et 11 ans. Trois des enfants sont correctement vaccinés contre la poliomyélite.

Les prélèvements de selles ont été pratiqués pour tous les cas et acheminés à temps à l'institut Pasteur d'Algérie. Les résultats sont négatifs pour deux cas, pour les autres cas, les analyses sont en cours.

## LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est de 0,03 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites est passé de 0,61 à 0,54 cas pour 100.000 habitants. Deux pics d'incidence sont observés, le premier à Illizi avec 10,48 cas pour 100.000 habitants et le second à Khenchela avec 3,49 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les 0-4 ans qui sont les plus touchés avec 3,02 cas pour 100.000 habitants.

## LES ZONNOSES

On note une ascension importante de la courbe d'incidence de la brucellose, elle est passée de 0,78 à 1,34 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Laghouat enregistre l'incidence régionale la plus élevée avec 19,21 cas pour 100.000 habitants. Elle est suivie de M'Sila (10,12), Tebessa (9,66), Djelfa (8,74), Biskra (8,32), Khenchela (5,10), Béchar (5,04), Naâma (4,79) et Saïda (3,10).

Toutes les tranches d'âge sont touchées par la brucellose mais le maximum de cas est observé chez les 20-29 ans avec 2,35 cas pour 100.000 habitants.

Le taux de morbidité de la leishmaniose cutanée poursuit sa chute, passant de 3,86 à 2,53 cas pour 100.000 habitants.

Cinq wilayas enregistrent une incidence de plus de 10 cas pour 100.000 habitants, ce sont par ordre décroissant : Laghouat avec 60,71 cas pour 100.000 habitants, Béchar (34,13), M'Sila (17,13), Biskra (17,11), Naâma (17,09) et Ghardaïa (13,52).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les 0-4 ans (5,21), les 5-9 ans (3,98) et les 20-29 ans (3,23).

Au cours du mois de février nous avons enregistré cinq cas de rage humaine :

- le premier cas est déclaré par la wilaya de Béjaïa, secteur sanitaire d'Akbou : il s'agit d'un jeune garçon âgé de 10 ans, mordu par un chien errant. Lors de sa prise en charge médicale, celui-ci a nié la morsure par le chien d'où la non prescription d'une vaccinothérapie antirabique ;

- le second est survenu dans la wilaya de Djelfa chez un adolescent de 14 ans, mordu par un chien errant au niveau de la main. L'enfant n'a consulté un médecin qu'à l'installation des signes cliniques de rage humaine ;
- le troisième a été notifié par la wilaya de Mostaganem chez un jeune homme de 18 ans, mordu à plusieurs reprises par un chien domestique. Devant les lésions superficielles engendrées par les morsures, le patient n'a consulté un médecin qu'à l'apparition des signes cliniques de rage ;
- le quatrième est déclaré par la wilaya de Boumerdès, chez un jeune agriculteur de 20 ans, mordu par un chien errant. Cette personne a été immédiatement prise en charge au niveau du pavillon des urgences où une sérothérapie antirabique a été effectuée avec prescription du vaccin antirabique. L'enquête épidémiologique a révélé la notion d'interruption du traitement, une seule dose de vaccin a été pratiquée ;
- le cinquième est enregistré dans la wilaya de Tissemsilt, chez une dame âgée de 60 ans, mordue superficiellement par son propre chiot au niveau de la main. Elle ne s'est présentée à une structure de santé qu'à l'installation des signes cliniques de rage.

## AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est de 0,43 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tindouf enregistre un pic épidémique de 22,70 cas pour 100.000 habitants. Elle est suivie de Béchar (4,27), Tamanrasset (3,26), Ouargla (2,62), Adrar (2,60) et Annaba (1,66).

Le maximum de cas est enregistré chez l'adulte jeune de 20-29 ans avec 1,11 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale C est passée de 0,19 à 0,24 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence régionale la plus élevée est observée dans la wilaya de Souk Ahras avec 4,25 cas pour 100.000 habitants.

La classe modale est enregistrée chez les sujets âgés de 60 ans et plus avec 1,11 cas pour 100.000 habitants.

\*\*\*

## SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE MARS 2007 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

### LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est de 0,02 cas pour 100.000 habitants, soit 7 cas enregistrés à travers tout le territoire national.

L'incidence des dysenteries est stable avec 0,15 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de la wilaya de Tamanrasset a presque doublé, passant de 2,61 à 4,56 cas pour 100.000 habitants.

Les autres wilayas touchées sont Adrar (2,89), El Tarf (2,19), Ghardaïa (1,47) et Mostaganem (0,69).

Ce sont les enfants qui enregistrent les taux spécifiques pour l'âge les plus élevés avec 0,36 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans et 0,27 cas pour 100.000 pour les 5-9 ans.

On observe une chute de l'incidence de l'hépatite virale A, celle-ci est passée de 0,38 à 0,23 cas pour 100.000 habitants.

Cette diminution est enregistrée au niveau de toutes les wilayas, ainsi à Naâma l'incidence est passée de 4,79 à 3,42 cas pour 100.000 habitants ; à Béchar, le taux d'incidence a été divisée par 5 (incidence passe de 1,94 à 0,39 cas pour 100.000 habitants).

Ce sont les 5-9 ans qui sont les plus touchés avec 1,02 cas pour 100.000 habitants, suivis des 0-4 ans (0,43).

On note une hausse du taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives, elle est passée de 0,22 à 0,69 cas pour 100.000 habitants. Une TIAC a été déclarée à Illizi avec 52,40 cas pour 100.000 habitants : il s'agit d'une intoxication alimentaire survenue dans la commune d'In Amenas touchant des travailleurs ayant partagé le même repas dans une cantine.

La wilaya de Ghardaïa enregistre une TIAC avec un taux d'incidence de 13,23 cas pour 100.000 habitants. Deux établissements vendant des gâteaux et des friandises ont été à l'origine de ces TIAC qui ont touchés plusieurs familles résidant dans la commune de Ghardaïa.

La classe modale est retrouvée chez les 20-29 ans avec 1,62 cas pour 100.000 habitants.

### LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole a augmenté, il est passé de 0,18 à 0,28 cas pour 100.000 habitants et correspond aux variations saisonnières habituelles.

La wilaya de Naâma voit son incidence multiplié par trois au cours du mois de mars (0,68 en février ; 2,05 cas pour 100.000 hbts en mars).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants de moins de 10 ans :

- 1,03 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,29 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Trois cas de coqueluche ont été notifiés au cours du mois de mars 2007. Deux cas par la wilaya d'Alger, secteur sanitaire de Baraki chez des nourrissons âgés de trois mois et un cas par la wilaya de Ouargla, secteur sanitaire de Ouargla chez un nourrisson de moins d'un an.

Aucun cas de tétanos n'a été déclaré au cours du mois de mars 2007.

Sept cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés au cours du mois de mars. Ce sont des enfants âgés entre 1 an et 14 ans, principalement de sexe féminin (5 filles), tous correctement vaccinés à l'exception d'un cas. Les prélèvements de selles ont été réalisés pour tous les malades à l'exception d'un enfant évacué dans le cadre de l'urgence pour une réanimation médicale. Les résultats sont négatifs pour 4 cas, les autres sont en cours.

### LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,01 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des **autres méningites** est passée de 0,54 à 0,73 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont retrouvés à Tindouf (3,24), Khenchela (2,96), Illizi (2,62), Bordj Bou Arreridj (2,56), Djelfa (2,27) et Sidi Bel Abbès (1,79).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les enfants de moins de 10 ans :

- 4,11 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,50 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

## LES ZONNOSES

Le taux d'incidence de la **brucellose** a augmenté, il est passé de 1,34 à 2,09 cas pour 100.000 habitants.

Une augmentation sensible de l'incidence régionale a été notifiée dans les wilayas de Laghouat (de 19,21 à 27,57), M'Sila (de 10,12 à 15,80), Djelfa (de 8,74 à 14,53) et Saida (de 3,10 à 11,49).

On note deux classes modales :

- les 20-29 ans avec 3,03 cas pour 100.000 habitants ;
- les 40-49 ans avec 2,89 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de la **leishmaniose cutanée** poursuit sa courbe descendante pour atteindre 1,61 cas pour 100.000 habitants.

Le foyer de la wilaya de Laghouat persiste. Son incidence reste élevée avec 40,10 cas pour 100.000 habitants. Le second foyer est enregistré dans la wilaya de Naâma avec 17,78 cas pour 100.000 habitants, Béchar (15,51) et Ghardaïa (10,58).

Des cas ont été enregistrés à tous les âges, mais le maximum est retrouvé chez les enfants âgés de moins de 5 ans avec 2,65 cas pour 100.000 habitants.

Trois cas de **rage humaine** ont été déclarés au cours du mois de mars :

- le premier par la wilaya de Relizane chez un adolescent, âgé de 11 ans. L'enfant ne s'est présenté à une structure de santé qu'au moment de l'installation des signes cliniques de rage. A noter que l'animal mordeur n'a pas été identifié ;

- les deux autres cas par la wilaya de Sétif chez respectivement un enfant de 13 ans et une dame de 46 ans, mordus par des chiens. Les deux patients se sont présentés à une structure de santé lors de l'installation des signes cliniques de rage.

## AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'**hépatite virale B** est stable avec 0,40 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont enregistrés dans les wilayas du sud et des hauts plateaux : Béchar (3,49), El Oued (2,16), Ouargla (1,61), Adrar (1,44), Souk Ahras (1,42), Sidi Bel Abbès (1,30), Tébessa (1,29), Bordj Bou Arreridj (1,28) et Mila (1,18).

Le taux spécifique par âge le plus élevé est notifié chez les 20-29 ans avec 1,17 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'**hépatite virale C** est de 0,20 cas pour 100.000 habitants.

Le foyer observé au cours du mois de février dans la wilaya de Souk Ahras est toujours présent et important avec 4,72 cas pour 100.000 habitants.

Le maximum de cas est enregistré chez les 40-49 ans (0,78) et les 60 ans et plus (0,71 cas/100.000 hbts).

## LE PALUDISME

Au cours du premier trimestre 2007, douze (12) cas de paludisme ont été notifiés et confirmés par le laboratoire national de référence de l'institut national de santé publique.

Tous les cas sont classés importés avec une origine africaine : le mali dans 83,3% des cas et le Niger (16,7%).

Les espèces plasmodiales retrouvées sont : le plasmodium falciparum (66,7%), le plasmodium vivax (25%) et le plasmodium malariae (8,3%)

Les wilayas touchées sont Tamanrasset (9 cas), Adrar, Illizi et Ouargla (1 cas).

## LE SIDA

Au cours du premier trimestre de l'année 2007, 30 nouveaux cas de sida et 155 nouveaux cas de séropositifs ont été déclarés.

Ainsi le nombre de cas cumulés de sida depuis le 1<sup>er</sup> cas déclarés est de 776 cas et de 2330 cas pour les séropositifs.

Dans 66,7% des cas, le mode de transmission du sida est précisé; en première position, on retrouve la voie sexuelle (rapports hétérosexuels : 60%) et, à un degré moindre, la voie parentérale lors de la prise de drogues (3,3%) et la transmission mère-enfant (3,3 %).

Le sex-ratio est en faveur du sexe masculin (2).

Le maximum de cas est observé chez les sujets jeunes âgés de 30 à 44 ans (47% des cas).

Les wilayas qui déclarent des cas sont principalement les wilayas de la région Ouest : on retrouve 13 cas à Tiaret, 2 cas à Sidi Bel Abbès et 1 cas à Aïn Temouchent, El Bayadh et Relizane.

Dans la région Centre, 4 cas ont été déclarés : 2 à Djelfa et 1 à Alger et Médéa.

La région Sud-est notifie également 4 cas : 2 à Ouargla et Illizi.

La région Sud-Ouest enregistre 2 cas, 1 à Béchar et un autre à Adrar.

La région Est notifie un seul cas, localisé dans la wilaya de Tébessa.

\*\*\*

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya  
Janvier 2007**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	11	2	7	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	346609
CHLEF	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	2	2	8	1	0	0	0	0	0	967375
LAGHOUAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	293	0	0	41	359102
OUM EL BOUAGHI	5	0	1	1	4	0	0	0	0	1	1	0	4	1	0	0	0	0	5	589933
BATNA	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	3	1	7	1	0	16	0	0	0	1091084
BEJAIA	0	0	2	3	1	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	1	0	0	0	988015
BISKRA	0	0	4	0	2	0	0	0	0	1	0	0	5	0	1	182	0	2	22	648750
BECHAR	0	1	0	14	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	153	0	0	3	257850
BLIDA	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	2	10	0	0	3	0	0	0	911114
BOUIRA	1	0	4	9	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	2	3	0	0	0	718458
TAMANRASSET	0	9	0	8	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	153516
TEBESSA	0	0	4	6	13	0	0	0	0	0	0	0	2	4	0	47	0	0	27	621237
TLEMCCEN	0	1	3	2	1	0	0	0	0	0	0	2	8	0	0	0	0	0	4	988943
TIARET	0	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	2	0	0	1	824960
TIZI OUZOU	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	9	0	0	2	0	0	0	1292808
ALGER	0	11	23	5	1	0	3	0	0	0	0	1	34	0	1	0	0	0	4	3056289
DJELFA	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	67	0	0	30	880778
JIJEL	0	0	0	3	2	0	0	0	0	0	1	0	2	0	1	6	0	0	0	648299
SETIF	1	0	13	3	1	0	0	0	0	2	2	0	8	4	1	2	0	0	1	1485602
SAIDA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	11	0	0	3	322117
SKIKDA	0	0	2	9	0	0	0	0	0	1	4	0	4	0	0	2	0	0	0	905312
SIDI BEL ABBES	2	0	0	5	4	0	0	0	0	0	0	0	7	2	0	2	0	0	0	615958
ANNABA	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	660942
GUELMA	0	0	3	2	0	0	0	0	0	1	2	0	3	2	0	0	0	0	1	500449
CONSTANTINE	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	2	0	9	3	0	2	0	0	2	945593
MEDEA	0	0	3	3	3	0	0	0	0	0	2	0	11	10	0	57	0	0	6	910446
MOSTAGANEM	0	3	1	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	722151
M'SILA	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	2	5	1	0	181	0	0	67	898993
MASCARA	0	2	4	2	1	0	0	0	0	0	1	1	8	0	0	2	0	0	0	781848
OUARGLA	0	2	0	9	0	0	0	0	0	0	0	1	4	0	0	27	0	15	0	496092
ORAN	0	0	1	2	1	0	0	0	0	0	7	1	6	0	1	0	0	0	0	1431290
EL BAYADH	0	0	0	7	4	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	37	0	0	6	192397
ILLIZI	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38171
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	2	6	0	0	0	0	0	0	5	0	2	0	2	10	0	0	6	625354
BOUMERDES	0	1	2	2	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	748044
EL TARF	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	410255
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	30841
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	1	0	0	11	0	0	0	297379
EL OUED	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	40	0	0	3	555469
KHENCHELA	1	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	25	0	0	20	372192
SOUK AHRAS	0	0	0	3	15	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	0	0	0	0	424011
TIPAZA	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	4	0	0	0	585684
MILA	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	8	0	0	4	0	0	1	764863
AIN DEFLA	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	746683
NAAMA	0	0	6	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	39	0	0	4	146266
AIN TEMOUCHENT	0	4	2	4	4	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	2	387347
GHARDAIA	0	8	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3	0	0	58	0	0	1	340228
RELIZANE	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	727910
TOTAL ALGERIE	10	59	96	142	65	0	3	0	0	12	49	17	204	48	10	1291	0	17	261	33415000

\* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

**Directeur de la Publication** : Dr. K.KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Sécrétariat** : Mme S. SACI

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya  
Février 2007**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	5	0	9	3	0	0	0	0	0	0	2	3	0	0	0	0	3	0	346609
CHLEF	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	967375
LAGHOUAT	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	218	0	0	69	359102
OUM EL BOUAGHI	0	0	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	3	2	1	1	0	0	6	589933
BATNA	0	0	2	0	2	0	0	0	0	1	2	0	6	1	0	13	0	0	0	1091084
BEJAIA	4	0	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	1	0	0	0	988015
BISKRA	0	0	3	6	5	0	0	0	0	0	0	0	2	5	2	111	0	0	54	648750
BECHAR	0	0	5	11	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	88	0	0	13	257850
BLIDA	0	0	0	4	5	0	0	0	0	0	1	1	5	0	0	1	0	0	0	911114
BOUIRA	0	0	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7	1	3	0	0	1	718458
TAMANRASSET	1	4	0	5	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	153516
TEBESSA	0	0	2	5	8	0	0	0	0	0	0	0	2	7	1	34	0	0	60	621237
TLEMCEN	1	2	9	1	1	0	0	0	0	2	0	0	8	1	0	0	0	0	0	988943
TIARET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	1	0	4	0	0	1	824960
TIZI OUZOU	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	1	3	0	0	1	1292808
ALGER	0	9	8	2	0	0	2	0	0	0	3	0	22	3	0	2	0	0	1	3056289
DJELFA	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	37	0	0	77	880778
JIJEL	0	1	4	4	5	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	1	0	0	0	648299
SETIF	2	1	25	1	1	0	0	0	0	0	4	0	5	5	1	1	0	0	0	1485602
SAIDA	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	0	10	322117
SKIKDA	1	0	10	8	2	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	9	0	0	0	905312
SIDI BEL ABBES	0	0	0	2	4	0	0	0	0	0	0	0	11	3	0	1	0	0	6	615958
ANNABA	0	0	1	11	0	0	0	0	0	0	3	0	4	0	0	1	0	0	0	660942
GUELMA	0	0	2	5	2	0	0	0	0	0	2	0	4	4	0	0	0	0	1	500449
CONSTANTINE	1	0	1	9	0	0	0	0	0	0	1	0	7	2	0	1	0	0	0	945593
MEDEA	1	0	0	1	4	0	0	0	0	0	3	0	9	3	2	21	0	0	5	910446
MOSTAGANEM	1	5	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	722151
M'SILA	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	3	1	2	0	154	0	0	91	898993
MASCARA	0	0	9	5	0	0	0	0	0	0	4	0	8	2	0	3	0	0	1	781848
OUARGLA	0	5	0	13	1	0	0	0	0	0	2	0	1	2	0	7	0	11	0	496092
ORAN	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1	8	0	0	0	0	0	0	1431290
EL BAYADH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	7	0	0	5	192397
ILLIZI	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	1	0	0	0	38171
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	8	5	0	0	0	0	0	1	0	7	1	3	3	0	0	10	625354
BOUMERDES	0	1	0	6	1	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	2	0	0	0	748044
EL TARF	0	8	2	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	4	0	1	0	0	0	410255
TINDOUF	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	30841
TISSEMSILT	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	2	0	0	1	297379
EL OUED	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	22	0	11	3	555469
KHENCHELA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	13	3	0	10	0	0	19	372192
SOUK AHRAS	0	0	2	2	18	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3	424011
TIPAZA	0	0	2	0	3	0	0	0	0	1	0	0	2	2	0	0	0	0	0	585684
MILA	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0	1	764863
AIN DEFLA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	746683
NAAMA	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	25	0	0	7	146266
AIN TEMOUCHENT	0	0	5	0	1	0	0	0	0	0	4	0	0	2	0	0	0	0	0	387347
GHARDAIA	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	4	0	2	1	0	46	0	3	3	340228
RELIZANE	1	0	0	3	0	0	0	1	0	0	11	0	1	0	0	0	0	0	0	727910
TOTAL ALGERIE	17	44	127	146	79	0	2	1	0	5	60	9	180	70	14	844	0	33	449	33415000

\* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

**Directeur de la Publication** : Dr K.KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya**  
**Mars 2007**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	10	0	5	0	0	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	0	4	0	346609
CHLEF	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0	4	3	0	1	0	0	0	967375
LAGHOUAT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	144	0	0	99	359102
OUM EL BOUAGHI	0	0	4	1	11	0	0	0	0	0	2	0	4	4	1	0	0	0	11	589933
BATNA	0	0	1	2	3	0	0	0	0	0	6	1	4	1	0	10	0	0	1	1091084
BEJAIA	2	0	2	3	0	0	0	0	0	1	9	0	4	0	0	0	0	0	0	988015
BISKRA	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	1	60	0	1	77	648750
BECHAR	0	1	1	9	1	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	40	0	0	18	257850
BLIDA	0	0	3	4	1	0	0	0	0	0	0	0	7	2	0	2	0	0	1	911114
BOUIRA	1	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4	7	0	2	0	0	1	718458
TAMANRASSET	0	7	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153516
TEBESSA	0	0	2	8	8	0	0	0	0	0	1	1	6	12	2	17	0	0	50	621237
TLEMSEN	0	0	5	0	0	0	0	0	0	1	2	0	9	1	0	2	0	0	4	988943
TIARET	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	3	824960
TIZI OUZOU	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	6	0	1	1	0	0	1	1292808
ALGER	0	4	5	2	0	0	2	0	0	0	9	0	31	5	1	1	0	0	0	3056289
DJELFA	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	2	0	20	1	0	68	0	0	128	880778
JIJEL	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	8	4	0	1	0	0	0	648299
SETIF	0	2	14	2	1	0	0	0	0	0	8	1	5	0	2	8	0	0	4	1485602
SAIDA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0	5	0	0	37	322117
SKIKDA	0	2	4	5	1	0	0	0	0	1	1	0	2	1	0	1	0	0	0	905312
SIDI BEL ABBES	0	0	0	8	3	0	0	0	0	0	1	0	11	0	0	1	0	0	13	615958
ANNABA	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	3	0	3	1	0	0	0	0	0	660942
GUELMA	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	0	1	500449
CONSTANTINE	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	3	0	8	1	0	1	0	0	0	945593
MEDEA	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	5	1	0	8	0	0	15	910446
MOSTAGANEM	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	7	0	2	0	0	0	0	0	1	722151
M'SILA	0	0	3	2	1	0	0	0	0	0	3	0	6	7	0	47	0	0	142	898993
MASCARA	0	0	4	3	0	0	0	0	0	0	6	0	4	2	0	1	0	0	0	781848
OUARGLA	0	2	0	8	0	0	1	0	0	0	1	0	2	0	1	9	0	0	0	496092
ORAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	13	0	0	0	0	0	0	1431290
EL BAYADH	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	8	192397
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	1	5	0	38171
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	8	4	0	0	0	0	0	2	0	16	7	1	0	0	0	8	625354
BOUMERDES	0	0	2	3	1	0	0	0	0	1	2	0	3	0	0	2	0	0	0	748044
EL TARF	0	9	0	3	1	0	0	0	0	0	4	0	0	1	0	0	0	0	0	410255
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	30841
TISSEMSILT	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2	0	0	4	297379
EL OUED	0	0	1	12	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	22	0	17	31	555469
KHENCHELA	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	11	3	0	10	0	0	16	372192
SOUK AHRAS	0	0	0	6	20	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	1	0	0	3	424011
TIPAZA	0	0	1	3	1	0	0	0	0	0	1	0	4	2	0	0	0	0	0	585684
MILA	0	1	1	9	2	0	0	0	0	1	0	1	4	1	0	4	0	0	2	764863
AIN DEFLA	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	746683
NAAMA	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	26	0	0	12	146266
AIN TEMOUCHENT	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	4	387347
GHARDAIA	0	5	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	36	0	0	4	340228
RELIZANE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	7	0	0	0	0	0	0	727910
TOTAL ALGERIE	7	49	77	135	67	0	3	0	0	7	93	4	244	72	14	538	1	29	699	33415000

\* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

**Directeur de la Publication** : Dr K.KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI